



1963-2012

CLUB D'ADOLESCENTS À ROUYN-NORANDA QUI A GÉNÉRÉ POUR SES MEMBRES UNE AMITIÉ INDÉLÉBILE ENCORE VIVANTE AUJOURD'HUI



Par Gratien Dallaire

Février 2012

## HISTOIRE DE

### LES COPAINS

#### PRÉAMBULE

L'histoire des Copains serait probablement considérée comme une anomalie dans la société d'aujourd'hui. Que des adolescents décident de former un groupe mixte pour se créer des loisirs sains, rendre quelques petits services à la société et développer une réelle amitié entre garçons et filles, n'est pas évident à prime abord. Bien sûr, l'attirance naturelle y est pour quelque chose. Mais le défi reste de taille.

Plus d'une centaine d'adolescents ont été membres du groupe en deux vagues bien distinctes. Et le Service des Loisirs de Rouyn des années '60 n'aurait pu créer une activité semblable. Seule la volonté de ces jeunes, bien supportés par leurs parents, a façonné ce groupe et soudé ses membres par une amitié exceptionnelle. Et à voir ce que sont devenus ces jeunes, nul doute qu'au-delà de l'éducation reçue, l'influence du groupe a contribué à former des adultes conscients de l'existence d'autrui.

Les études ailleurs qu'en région ont vite séparé les uns des autres et, pendant plusieurs décennies, pour la plupart, on perd totalement contact. Et en l'an 2000, deux d'entre eux se croisent à Rouyn-Noranda et réussissent à réunir quelques-uns à Montréal. Depuis, de fil en aiguille, plus de 70 ont pu être retracés. Maintenant, bon an mal an, conjoints et conjointes aidant, plus d'une trentaine de personnes se revoient lors de retrouvailles comme si on s'était quitté la veille. Toujours membres d'un club d'adolescents, on peut les qualifier aujourd'hui d'ados de 60 ans!

#### LES DÉBUTS

Rouyn-Noranda, nous sommes en 1963. Les villes de Rouyn et de Noranda ne sont pas encore fusionnées.

Dans une classe de 11<sup>e</sup> année à l'École Mère-Bruyère, les étudiantes travaillent sur un projet des Jeunesses Étudiantes Catholiques. Ayant couvert le thème des relations parents-enfants l'année précédente, cette fois-ci l'on débat ferme des relations entre garçons et filles. Nous sommes à l'époque de l'émission américaine « Papa a raison » dans laquelle la vie familiale respandit de bonheur. Et pour concrétiser le résultat des discussions, une équipe décide de former un groupe de garçons et filles. Et pour amadouer Sœur Cyprienne et Mgr Maxime Tessier, une prière, vite oubliée, est composée.

Les étudiantes vont impliquer de leurs frères dans l'aventure et le 30 mars 1963 a lieu la rencontre de fondation du groupe Les Copains. Y assistent, 10 filles toutes étudiantes à l'École Mère-Bruyère et 4 garçons, frères ou amis. Les objectifs sont de se recréer sainement entre

garçons et filles et de rayonner par le bon exemple. Mais le but véritable est de découvrir la richesse de la vraie amitié. Le but caché est une belle excuse pour rencontrer de beaux gars et ce en toute sécurité puisqu'il s'agit de frères de copines bien appréciées. Déjà on définit les statuts qui identifient le club à une association catholique d'étudiants de 15 à 19 ans. Subtilités : on ne fait pas de politique et on doit payer sa cotisation *dans la mesure du possible!* Et déjà une élection met en place un président, une présidente, un secrétaire et une trésorière.

Trois semaines plus tard se réunissent déjà 16 filles, 6 garçons et le Père Jobin o.m.i. du Collège de Rouyn. Selon ce dernier, la danse devrait être la dernière de nos activités, celles-ci devant être plutôt sociales et intellectuelles. Il parle même d'oubli de soi et même de se mettre à la disposition du bien-être social. On forme 5 comités pour proposer différentes pistes d'activités.

Cette rencontre en provoque une autre le 27 avril où, 4 membres du club rencontrent le Père St-Martin o.m.i., alors secrétaire de la Fédération des Œuvres des Loisirs de l'Ouest du Québec. On parle structure, procédure et plans pour une organisation viable. Il est même question d'aider les Loisirs à Rouyn mais cette dimension a été écartée par la suite. Le Père St-Martin devient plus tard officiellement l'aumônier du club.

Officiellement, il avait auparavant été convenu de tenir une assemblée ou activité chaque deux semaines. Donc, le 4 mai, nouvelle rencontre comprenant une partie sérieuse sur la planification des activités et l'évolution du groupe et une partie récréative. Déjà on discute de chantiers étudiants, de support pour le bien-être social, de visites aux malades. On propose la visite de quelques entreprises. On parle de ciné-club, de théâtre amateur, de montage d'un film, des talents de plusieurs sont ensuite découverts dans la partie récréative où 13 numéros de chant, musique, poème et sketch sont présentés. Reflet des mœurs du temps, des parents assistent également à cette rencontre et il en sera ainsi pour la plupart des activités en soirée.

C'est ainsi que des réunions aux activités sportives, l'été 1963 s'écoula rapidement. On y a vécu pique-niques, feu de camp, cinéma, olympiades, récolte de foin, tennis, tir à l'arc, patin à roulettes, marches d'endurance, quilles, danses folkloriques, ballon captif, rencontre Ciné-club, et plus tard "sleigh-ride", et d'autres activités planifiées et vécues par des petits groupes.

Début octobre, une excursion au mont Chaudron se concrétise dans les couleurs d'automne et la joie des Copains. Seul bémol : deux foulures de cheville pendant la descente.

Un projet de troupe de théâtre prend forme. Supporté par Jean-Marc Sincennes, professeur au Collège de Rouyn, le groupe choisit de monter la pièce « Un Noël sur la Place » de Henri Ghéon. Et pendant deux mois, cinq acteurs vont s'initier à l'art dramatique et des talents dans la gestion du projet, la confection de costumes et la fabrication de décors se dévoilent au grand jour. La pièce est finalement jouée au sous-sol de l'église Immaculée-Conception devant une foule conquise d'avance, principalement constituée de parents, amis et Copains. Bravade face à la superstition, le tout se déroulait le vendredi 13 décembre 1963. Ce ne fut pas la fin de l'expérience puisque la pièce fut reprise à l'école Notre-Dame à la demande de la direction.

Jusqu'ici, Les Copains n'ont aucun lieu physique déterminé pour les activités. Tout se fait chez les parents de l'un ou l'autre. En octobre 1963, la Commission des Loisirs de la Ville de Rouyn accorde un local au groupe tous les samedis soirs, local aussi disponible de jour les samedis et dimanches. Ce local est situé au sous-sol du magasin Duguay rue Principale, au coin de la rue McQuaig (du Terminus aujourd'hui).

Fiers de leur nouveau local, les membres du groupe élaborent des activités jusqu'ici difficiles à réaliser. C'est ainsi qu'une vingtaine de Copains de la première heure ont dû subir une initiation qui a agrémenté une pleine soirée. Même les quelques parents sur place ont été appelés à faire leur numéro. En novembre, un bal masqué est organisé où figurent danses modernes et folkloriques, jeux et concours de costumes. La musique est produite par un trio de Copains. Et des cours de danse sont initiés un samedi sur deux puisque le local y est disponible.

Coup de théâtre à la fin de décembre 1963. La Ville de Rouyn n'est plus en mesure de payer le loyer du local. Il est alors décidé de retenir celui-ci un samedi sur deux. On recherche activement des activités de financement. Une soirée dansante à la salle des Mooses est envisagée pour le 14 février 1964.

Au fil du temps, un cahier de chants utilisé lors de soirées ou feux de camp est confectionné. Et les activités se multiplient. L'été 1964 est un peu la répétition de celui de l'année précédente et probablement le moment où le nombre de membres atteint son apogée soit plus de 80. La fièvre du début commençant à pâlir, les activités deviennent plus difficiles à organiser et l'assiduité diminue. Et en 1965, sans douleur, on assiste à un abandon graduel des rassemblements. Le groupe Les Copains tombe dans un état de dormance.

## LA DEUXIÈME VAGUE

Près du lac Pelletier, sur les terres de la Ferme Dallaire, plusieurs membres de la famille et amis ont bâti un camp rudimentaire, remplacé au fil des ans, camp qui sert de refuge pour les jeunes qui s'y réunissent pour pratiquer les sports de plein-air ou simplement comme lieu de rencontres. Les trois derniers camps, reconstruits après saccage ou incendie, avaient pris le nom de "Le P'tit Cachot".

En 1968, plusieurs de ces jeunes ont un frère ou une sœur précédemment membre du défunt club des Copains. On peut imaginer que l'idée de fonder à nouveau un club de jeunes vient de là. Plusieurs indices le laissent croire; au moins sept jeunes identifiés sur les photos au camp sont sur la liste initiale du nouveau club, les objectifs sont semblables au groupe original, et les règlements du club sont copie conforme également, en abrégé.

Le 23 mars 1968 est donc créé le club des Jovenços. Mais dès le mois d'octobre cependant le club est rebaptisé Les Copains. Participation obligatoire aux réunions cédulées aux deux semaines de septembre à juin. La plupart de ces rencontres ont une partie sérieuse où un thème est discuté, et ensuite une partie récréative est prévue. On aborde la camaraderie, l'amitié, l'amour, les relations garçons et filles, le bonheur, la délinquance, entre autres. Les réunions

sont aussi quelquefois remplacées par d'autres activités. Feux de camp, partie de tire, soirée d'initiation et même "totémisation" sont au programme. On y retrouve les surnoms de moustique, paon séducteur, comète blonde, la fouine, la belle excentrique, coq trotteur, coquerelle de sacristie, hibou pensif, grand-duc éveillé, écureuil solitaire, élan rusé, castor discret, fleur titouille, sanglier farci et young girl.

Bien que Le P'tit Cachot ne fait pas partie des activités des Copains, l'existence du club a un impact certain sur l'achalandage au camp. Une photo prise en juin 1969 devant la 3<sup>e</sup> construction de celui-ci montre une majorité de membres Copains présents.

Dès janvier 1969, le journal Le Fouinard fait rapport des activités du club. Malheureusement on en retrouve la dernière édition dès le mois de juin.

Aucune documentation n'existe après septembre 1969. Les activités se sont cependant poursuivies jusqu'à la fin du printemps 1970. Et là, comme le groupe précédent, les intérêts de chacun divergeant, le club se dissout naturellement.

#### LES RETROUVAILLES AU 21<sup>e</sup> SIÈCLE

Tel que mentionné plus haut, l'année 1965 voit les Copains du groupe fondateur se disperser en lieux et en activités. En effet, quelque uns quittent la région pour continuer leurs études, et la plupart atteignent un âge où les débits de boissons sont accessibles et, surtout, les sorties en couple sont de loin plus séduisantes qu'une activité à toute fin pratique chaperonnée. Quelques rares individus gardent contact de façon plutôt sporadique mais dans l'ensemble on se perd de vue pendant presque quatre décennies.

Ainsi donc, deux membres se croisent à Rouyn-Noranda à l'été 2000. Quelques appels et une demi-douzaine se retrouvent dans un restaurant à Montréal une semaine plus tard. À l'été 2001, c'est chez l'un d'eux à Lorraine en banlieue nord de Montréal qu'une dizaine de personnes (incluant conjoints) sont accueillis.

À compter de ce moment, la recherche des coordonnées de chacun s'intensifie. Si bien qu'en mars 2002 une douzaine de personnes se retrouvent au restaurant et terminent le tout à nouveau à Lorraine. Et en juillet 2002, dix-neuf se rencontrent à Mont Saint-Hilaire, banlieue sud de Montréal. Une douzaine sont reçus à Blainville en février suivant. À l'été 2003, on innove. Les retrouvailles se font à Blainville une journée et à Lorraine le lendemain. Déjà le nombre augmente. Il a donc été possible de retracer les coordonnées de 55 membres du premier groupe.

De rencontres chez l'un et retrouvailles chez l'autre, on adopte en 2006 la formule "Cabane à Sucre" au printemps et fin de semaine dans un camp de vacances en été. D'ailleurs 2006 fut remarquable parce que les repas n'étaient pas fournis. Il nous a fallu le précieux concours d'un Copain, Normand "Le Chef", pour préparer et transporter la bouffe pour la fin de semaine. Toutes ces rencontres se déroulent normalement au nord de Montréal pour rassembler le

maximum de participants qui proviennent de Sudbury à Québec et de Rouyn-Noranda à la Rive-sud de Montréal. Une exception en 2007 où les retrouvailles se sont faites au lac Flavrian à Evain, ce qui nous a permis de revoir certains visages jusque là restés dans l'ombre. Ces activités qui s'adressent à tous Les Copains perdurent encore aujourd'hui.

En parallèle, des groupes plus restreints et souvent plus proches géographiquement s'organisent maintenant des soupers ou des sorties culturelles ou sportives. Depuis que les coordonnées de plusieurs ont été retracées, la diversité des rencontres n'a de limite que l'imagination de chacun.

En 2007, au lac Normand, le groupe de la 2<sup>e</sup> génération des Copains se retrouve. Plus d'une quinzaine d'entre eux sont alors présents. Que de parcours à raconter après plus de trois décennies de séparation!

#### LES RÈGLEMENTS (voir aussi Constitution en annexe)

Le groupe se définit comme une organisation d'abord étudiante, apolitique, démocratique et chrétienne. Les buts sont de se récréer sainement entre jeunes garçons et filles, de faire de l'apostolat dans notre milieu et découvrir la richesse de l'amitié, et d'expérimenter cette vraie amitié tout en travaillant au bien-être de la société.

Pour assurer le fonctionnement, des règles, à faire sourire aujourd'hui, sont adoptées le 30 mars 1963 et par la suite modifiées en novembre de la même année. On redéfinit les âges des membres comme âge d'admission entre 16 et 18 ans. Le mandat des membres du comité exécutif est prolongé à 6 mois. On statue sur le mode d'élection, le comportement, la période de probation des nouveaux, les obligations, la boisson, le rôle des parents et même de l'autorité de la ville.

#### CONCLUSION

Les objectifs de départ ont été largement atteints. Des loisirs sains, l'entraide au naturel, la rencontre de garçons et filles adolescents dans des conditions sous contrôle, tout ça a parfaitement fonctionné. Mais plus encore, une véritable amitié s'est développée parmi les participants; à un point tel que quarante ans plus tard, cette valeur est ressentie même par les conjoints maintenant associés au groupe. Eux-mêmes, ou elles, se sentent immédiatement acceptés et faisant partie du groupe dès leur arrivée. Mais d'où vient ce besoin de se revoir après presque quatre décennies coupés les uns des autres? La nostalgie n'est pas suffisante. La chaleur humaine reliée à cette amitié est une réponse plus cohérente.

Les retrouvailles actuelles ne sont que rires et bonne humeur et un plaisir réel à se revoir.

Ces jeunes, bien que les ont-dits associent quelques-uns à quelques coups d'adolescents, ces jeunes dis-je ont utilisé leurs talents et leur temps à s'occuper sagement. L'absence de ce groupe aurait été le Service des Loisirs pour quelques-uns et la rue comme terrain de jeu pour beaucoup d'autres. De quoi occuper le policier Martel à l'époque!

Les Copains se retrouveront périodiquement encore pour de nombreuses années. Et c'est ce qui en fait une bien belle histoire



## ANNEXE I

Membres fondateurs lors de la rencontre du 30 mars 1963 :

Mlles :           Rolande Brochu

                      Réjeanne Houle

                      Louise Beaulieu

                      Lise Therrien

                      Andrée Dallaire

                      Denise Côté

                      Nicole Sigouin

                      Ghislaine Basque

                      Lise Britt

                      Lise Petit

M :                Guy Côté

                      Robert Petit

                      Jacques Desmarais

                      Gratien Dallaire

## ANNEXE II

### CONSTITUTION

(Après amendements. Texte officiel rédigé par Guy Côté, secrétaire, Nov.1963)

#### I- Pas de politique :

Il a été décidé qu'on ne discuterait pas de politique et de tout ce qui entoure ce sujet durant les assemblées obligatoires étant donné que cela mène à des discussions interminables et qu'il n'en résulterait qu'un désaccord au sein des Copains. Cependant, la Constitution ne défend pas, avec l'assentiment du Conseil, de faire de temps en temps des discussions genre forum sur certains problèmes politiques de l'heure ou autres.

#### II- Les Cotisations :

- 1- Les cotisations sont de 2.00\$ par année.
- 2- On paiera toujours ses cotisations toujours à partir du 30 mars, anniversaire de la fondation du club.
- 3- La date limite pour payer ses cotisations est de 3 mois, c'est-à-dire ordinairement entre le 30 mars et le 30 juin.
- 4- Un futur membre, c'est-à-dire quelqu'un qui est à l'essai, ne devra payer ses cotisations qu'après l'acceptation définitive.
- 5- On ne remet pas les cotisations lorsqu'un membre sort du club et cela en tout temps.

#### III- Comment entrer dans le mouvement :

- 1- D'abord, un membre qui voudra faire entrer dans le club un candidat, devra présenter ce candidat au chef du comité d'accueil qui se chargera de prendre son nom, adresse, etc..., et de voir s'il remplit les conditions. Celui-ci soumettra sa demande au Conseil et donnera le nom de son candidat au chef du secrétariat.
- 2- Un candidat, avant d'être accepté dans le club comme membre officiel devra subir une période de 2 mois, pendant laquelle il sera initié aux lois de l'association, aux activités et aux buts.
- 3- À l'avenir, l'âge d'entrée dans le club est catégoriquement fixé entre 16 et 19 ans.
- 4- Cependant, les membres actuels qui n'ont pas 16 ans et les candidats qui eux aussi n'ont pas l'âge requis et qui ont été présentés comme aspirant-Copain avant le 16 novembre 1963, pourront rester dans l'association.

#### IV- Les assemblées :

- 1- Les assemblées régulières sont obligatoires.
- 2- Les heures d'assemblée sont entre 8 heures et 11 heures et trente. (soirée)
- 3- On peut manquer ces assemblées avec une raison majeure et justifiable.
- 4- Autant qu'il est possible, un membre doit appeler un responsable pour l'avertir lorsqu'il manquera une assemblée et lui donnera sa raison.
- 5- Le secrétaire prendra discrètement les présences.
- 6- Après plusieurs absences non-justifiées, soit de suite ou non, ce membre se verra averti par le Conseil, puis, si ces absences non justifiées se reproduisent, ce membre se verra obligé de quitter les rangs du club.
- 7- Les membres seront avertis (aux assemblées et non par téléphone) sur la tenue des activités non régulières et non obligatoires.

#### V- Club étudiant :

C'est une association étudiante mais le club n'est pas exclusivement étudiant. Nous accueillerons dans nos rangs tous les jeunes garçons ou filles de bonne volonté et qui remplissent les conditions requises.

#### VI- Initiation :

- 1- Il n'existe pas de promesse ou d'initiation officielles.
- 2- Cependant, les nouveaux membres seront soumis lors d'une soirée, que l'on appellera soirée d'initiation, à un jeu qui servira en même temps d'un test de caractère.

#### VII- Association chrétienne :

C'est une association chrétienne. C'est-à-dire que tout chrétien, qu'il soit catholique ou non, peut faire partie du club. Nous ne voulons pas faire de discrimination religieuse, encore moins raciale.

#### VIII- Vote de non-confiance :

On peut faire un vote de non-confiance à une loi, ce qui équivaldrait quasiment à un vote de non-confiance au gouvernement.

#### IX- Les charges :

- 1- La double charge n'est pas acceptée.

2- Le Conseil agira de la sorte pour que toutes les charges soient distribuées équitablement à tous les Copains.

X- Liberté de parole :

La liberté de parole sera respectée dans toutes les activités, à moins qu'un membre ne demande la parole de telle sorte que pour faire perdre du temps à ses Copains, ou pour dire des choses qui iront à l'encontre de l'esprit chrétien. Dans ce cas, ce membre se verra refusé ou coupé la parole.

XI- L'attitude du Copain :

1- Le Copain doit être d'accord avec l'amitié.

2- Le Copain doit avoir une tenue morale chrétienne dans et au dehors des assemblées.

3- Si un membre n'affiche pas une bonne tenue morale en dehors des activités comme au-dedans, de telle sorte que cela nuise au mouvement, il se verra averti et s'il ne revient pas à de meilleurs sentiments, le Conseil se réserve le droit de l'exclure de l'association.

XII- Attitude démocratique :

Dans toutes les activités et spécialement dans les assemblées obligatoires et surtout aux assemblées du Conseil, on agira de la manière la plus démocratique pour une parfaite coordination de tous les efforts.

XIII- Règlement pour la boisson :

1- Il est strictement défendu, à tous les membres, à leurs invités, aux parents d'apporter de la boisson à n'importe laquelle de nos activités et à la salle, à moins que le Conseil en décide autrement.

2- Un membre qui viendra aux activités en état d'ivresse se verra refuser l'accès, et si cela se reproduit trop fréquemment, il risque d'être rejeté du club, après avertissement, sur une décision du Conseil.

XIV- Déposition ou exclusion temporaire :

Un membre qui fera à sa tête ou qui ira à l'encontre des buts du groupe sera, après avertissement, déposé pour une période déterminée par le Conseil, c'est-à-dire que le membre sera privé des réunions et des activités du club durant une période déterminée.

XV- Les parents :

1- L'autorité des parents se borne à un rôle de conseiller, de modérateur et d'ami. Ils ne peuvent pas prendre une juridiction immédiate sur le club. Si le cas de contraire se présente entre les Copains et leurs parents, ils ne pourront que conseiller. Si l'affaire est grave et que les

Copains maintiennent leurs positions, libre à eux (les parents) de défendre à leur fils ou fille de faire partie du mouvement.

2- Lorsqu'un contraire se lèvera entre les Copains et leurs parents, nous demandons aux parents de ne pas se prononcer en groupe, comme tel, mais de régler leurs différents avec leur garçon et fille.

3- Les parents ont le droit de se faire représenter à chacune de nos activités.

4- Tous les parents sont libres de venir à toutes nos activités.

#### XVI- L'autorité de la Ville :

L'autorité de la Ville se borne à une nullité immédiate sinon que par l'autorité que lui a léguée la population en vertu de ses pouvoirs. Toute notre redevance à la Ville est une reconnaissance pure et simple.

#### XVII- Le mode d'élection :

1- La présidence, la vice-présidence, le secrétariat (secrétaire et trésorier(e)) et les chefs de comité sont élus aux suffrages universels secrets.

2- Avant l'élection, on fait d'abord la mise en candidature; a) par proposition avec une bonne et justifiable raison, b) par un secondement.

3- Il est entendu que la présidence, la vice-présidence, le secrétariat et les chefs de comité restent en candidature pour un autre poste, à moins que ceux-ci n'aient déjà démissionné comme membre du Conseil.

4- Le terme à tous les postes du gouvernement est de 6 mois. (Le gouvernement comprend la présidence, la vice-présidence, le secrétariat et tous les chefs de comité.)

5- Le terme à un poste du gouvernement est renouvelable mais non consécutif.

6- Les propositions et les secondements seront faits à une assemblée et l'élection à l'assemblée suivante.

7- Quelqu'un qui se verra élu à une proposition et secondé par la suite devra dire s'il accepte ou s'il refuse pour être éligible à l'élection.

8- Une fois élu, le membre du Conseil pourra démissionner et son siège sera comblé lors d'une élection complémentaire qui sera faite de la même façon qu'aux élections générales.

9- Le dépouillement des votes sera fait par un président d'élection avec d'autres responsables qui ne sont pas candidats dans l'élection.

XVIII- Nos buts :

1- Se recréer sainement entre jeunes garçons et filles en s'adonnant à tous les genres de loisirs sains, honnêtes, enrichissants et diversifiés.

2- Faire comme un travail d'apostolat dans notre milieu, en organisant des loisirs sains, honnêtes, enrichissants et diversifiés pour tous les jeunes de notre milieu.

3- Découvrir les richesses extraordinaires de la vraie amitié; expérimenter cette amitié dans le bien, pour que le jeune garçon et la jeune fille en retirent un enrichissement de leur personnalité et pour qu'ils apprennent les exigences de l'amour en se donnant à leurs confrères et leurs consoeurs, et en organisant leurs loisirs.

### ANNEXE III

#### RETROUVAILLES AU 21<sup>E</sup> SIÈCLE

##### Activités ouvertes à tous les Copains

Juillet 2000	Resto – Montréal	8 pers.
Juillet 2001	Chez Robert Petit – Lorraine	9 ”
Mars 2002	Resto La Stanza et chez Robert Petit – Lorraine	12 ”
Juillet 2002	Chez Gratien Dallaire – Mont St-Hilaire	19 ”
Juillet 2003	Chez Guy de Verville Côté – Blainville	
	Et chez Robert Petit – Lorraine	26 ”
Février 2004	Chez Guy de Verville Côté	12 ”
Juillet 2004	Chez Gratien Dallaire – Mont St-Hilaire	32 ”
Novembre 2004	Chez Guy de Verville Côté	14 ”
Avril 2005	Sucrerie du Mont-Bleu – St-Benoit –de-Mirabel	28 ”
Août 2005	Chez Louise et Michel Giroux - Pointe-Calumet	26 ”
Mars 2006	Sucrerie du Mont-Bleu - St-Benoit-de-Mirabel	24 ”
Août 2006	Centre de Plein Air l’Étincelle - St-Alphonse-de Rodriguez	28 ”
Avril 2007	Centre de Plein Air Lac Flavrian – Évain	40 ”
Mars 2008	Sucrerie du Mont-Bleu - St-Benoit-de-Mirabel	25 ”
Août 2008	Accueil-du-Petit-Lac - Nomingue	32 ”
Mars 2009	Sucrerie du Mont-Bleu - St-Benoit-de-Mirabel	29 ”
Août 2009	Accueil-du-Petit-Lac - Nomingue	34 ”
Avril 2010	Sucrerie du Mont-Bleu - St-Benoit-de-Mirabel	25 ”
Août 2010	Accueil-du-Petit-Lac - Nomingue	27 ”
Avril 2011	Sucrerie du Mont-Bleu - St-Benoit-de-Mirabel	22 ”
Août 2011	Centre Touristique la Petite Rouge – St-Émile-de-Suffolk	24 ”

N.B. De nombreuses activités s’organisent aussi parmi de petits groupes de personnes plus près les unes des autres soient, des repas, des sorties musées, chorales, plein air, voyages. Bien que le rapprochement géographique facilite les choses, la seule véritable condition est l’amitié authentique.

## ANNEXE IV

### ACTIVITÉS – 1963

30 mars	Réunion de fondation
20 avril	Réunion avec le Père Jobin
27 avril	Entrevue avec le Père St-Martin
4 mai	Assemblée régulière – Rapports des comités – Programmation
18 mai	Assemblée régulière – Élections et préparation du feu de camp
1 <sup>er</sup> juin	Feu de camp
12 juin	Sortie Ciné-club : film “La mort aux trousses”
14 juin	Assemblée régulière – Sports, jeux, chants, discussion Ciné-club
23 juin	Piquenique – Plage St-Jean-Baptiste – Granada
1 <sup>er</sup> juillet	Réunion du Conseil – Programmation d’été
3 juillet	Tennis
4 juillet	Les foins – Ferme Dallaire
12 juillet	Olympiades
19 juillet	Réunion du Conseil
31 juillet	Tir à l’arc et Réunion du Conseil
1 <sup>er</sup> août	Patin à roulettes
2 août	Marche d’endurance des gars – Granada
3 août	Copains moniteurs – Chalet Jean-Guy Boisvert
5 août	Réunion du Conseil
9 août	Marche d’endurance des filles – Évain
13 août	Soirée pour la fête du Père St-Martin
15 août	Messe extérieure – Maison des Retraites Fermées
27 août	Danses folkloriques suivies d’assemblée régulière

## ANNEXE IV (Suite)

### ACTIVITÉS – 1963

28 août	Quilles
29 août	Copains-moniteurs au banquet de la Commission des Loisirs
21 septembre	Marche d'endurance des filles – Beaudry
21 septembre	Assemblée régulière – Élections et rapports de comités
4 octobre	Réunion du Conseil
6 octobre	Escalade du Mont Chaudron
19 octobre	Assemblée régulière – Rapports de comités, films, danses
26 octobre	Réunion du Conseil
31 octobre	Soirée d'initiation
2 novembre	Réunion du Conseil
9 novembre	Réunion du Conseil
16 novembre	Assemblée régulière – Discussion Constitution, film
17 novembre	Forum sur la messe
23 novembre	Bal Masqué
7 décembre	Assemblée régulière – Discussion des règlements, jeux, danses
13 décembre	Pièce de théâtre – "Le Noël sur la Place" de Henri Ghéon
28 décembre	"Sleigh ride" par -30 degrés et dépouillement d'arbre de Noël
29 décembre	Réunion du Conseil

N.B. Information recueillie dans le Journal de Copains qui couvre mars à décembre 1963.

## ANNEXE V

### ACTIVITÉS 1968-70

23 mars 1968	Réunion de fondation et élections
6 avril 1968	Discussion : Rapport parents – adolescents
21 avril 1968	Partie de tire – Marche à Granada
4 mai 1968	Discussion : Les activités du club
18 mai 1968	Discussion : Camaraderie/amitié/amour entre garçons et filles
1 <sup>er</sup> juin 1968	Discussion : Préparation du feu de camp
15 juin 1968	Party : thème – la totemisation (surnom donné à plusieurs membres)
22 juin 1968	Feu de camp au lac Pelletier
21 septembre 1968	Élections
5 octobre 1968	Discussion : Fonctionnement et activités à venir
19 octobre 1968	Discussion : Le bonheur
2 novembre 1968	Soirée d’initiation : 5 membres en font les frais
4 janvier 1969	Discussion : Le rôle des jeunes dans le monde actuel
18 janvier 1969	Discussion : L’amour et la maturité des jeunes
1 <sup>er</sup> février 1969	Propositions de candidats pour élections prochaines
15 février 1969	Élections
1 <sup>er</sup> mars 1969	Conférence par une missionnaire laïque en Haïti
21 mars 1969	Discussion deux à deux sur Le bonheur
29 mars 1969	Discussion : Ce que les jeunes attendent de l’autre sexe
12 avril 1969	Discussion : Attitudes des garçons et celles des filles
26 avril 1969	Discussion deux à deux : sujet libre
10 mai 1969	Discussion : La délinquance
24 mai 1969	Discussion du disque “L’important c’est la rose”

ANNEXE V (suite)

ACTIVITÉS 1968-70

7 juin 1969                      Discussion : Fonctionnement et les besoins d'un local fixe

13 septembre 1969          Élections

27 septembre 1969        Conférence par un missionnaire au Chili

La documentation écrite s'arrête ici mais les activités se sont poursuivies jusqu'en juin 1970.

N.B. Chaque rencontre comportait une partie récréative après les discussions ou affaires sérieuses. Les talents et la créativité de la plupart des membres ont été mis à contribution. On y retrouve donc des musiciens, des comédiens, des humoristes et des animateurs de jeux.

N.B. Information recueillie dans le Cahier des Rapports des réunions et le Journal 'Le Fouinard'.

ANNEXE VI

MEMBRES 1963 – 1965

Bacon, Lise    Basque, Ghislaine    Beaulieu, Camille    Beaulieu, Louise  
Béland, Germain    Bellemarre, Huguette    Bellemarre, Robert    Bibeau, Suzanne  
Boucher, Marthe    Boucher, Nicole    Boutin, Françoise    Britt, Lise  
Brochu, Rolande    Caron, Rita    Charron, Doris    Cossette, Lise    Cossette, Nicole  
Côté, Denise    Côté, Guy de Verville    Dallaire, Andrée    Dallaire, Gratien  
Dallaire, Lise    Dallaire, Louise    Dallaire, Normand    Denis, Alain    Denis, Réal  
Desmarais, Jacques    Dion, Nicole    Dubé, Lise    Fleury, Pierre    Gaudet, Claudette  
Gauthier, Colette    Giroux, Michel    Gourd, Alain    Guertin, Hélène    Hamel, Jocelyne  
Hamel, Nicole    Hamelin, Jocelyne    Hébert, Diane    Houle, Réjeanne    Kenny, Gérald  
Labrie, Claude    Lafond, Katleen    Lafortune, Nicole    Landry, Antoine  
Lapointe, Hélène    Larose, Denise    Larouche, Léopold    Lavigne, Francis    Lavoie, Lise  
Leblanc, Monique    Leblanc, Robert    Leclerc, Luce    Lécuyer, Rock    Lemoyne, Lise  
Leroux, Marc    Lesage, Laurent    Lévesque, Serge    Martin, Colette    Meunier, Jacques  
Meunier, Marie    Michaud, Jean-Paul    Miljours, Denis    Perrier, Ron    Perrier, Selma  
Petit, Lise    Petit, Réal    Petit, Robert    Picard, Pierre    Plourde, Michel  
Plourde, Normand    Poirier, Roger    Poitras, André    Provencher, Bonnie    Roy, Louise  
Sigouin, Céline    Sigouin, Nicole    Tardif, Roger    Therrien, Lise    Tourigny, Hélène  
Tourigny, Monique    Turcotte, Charles    Vanasse, Léo

ANNEXE VII

MEMBRES 1968 – 1970

Aubry, Nicole    Beaulé, Louise    Beaulé, Michèle    Beaulé, Nicole    Bédard, Paul  
Bélanger, Diane    Bisson, Pierre    Boutin, Monique    Brochu, Aline    Brunette, Gérald  
Brunette, Jean-Pierre    Buteau, Denise    Campeau, P.    Caouette, Diane  
Chagnon, Hélène    Charrette, Denis    Cullen, Johanne    Dallaire, France    Dallaire, Louis  
Dallaire, Réjean    Decarufel, Carole    Demers, Laurent    Dorval, Laurent    Gagnard, Aimé  
Graham, Kenny    Guinard, Yvon    Labrie, Nicole    Lafortune, Claire    Lavoie, Richard  
Légaré, Diane    Massicotte, Robert    Noël, Yvon    Ouellette, Jocelyne    Parent, Carmen  
Picard, Rachelle    Pichette, Lise    Schink, Jocelyne    St-Amour, Alain    Tessier, André

1963-64



1963-64



1968-70





1969



2006